

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle
relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et
au folklore**

Dix-septième session
Genève, 6 - 10 décembre 2010

**NOTE D'INFORMATION A L'INTENTION DU GROUPE DES COMMUNAUTÉS
AUTOCHTONES ET LOCALES**

Document établi par le Secrétariat

1. À sa septième session, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) est convenu “que, immédiatement avant le début des sessions du comité, une demi-journée serait consacrée à des exposés thématiques présentés sous la présidence d’un représentant d’une communauté locale ou autochtone”. Ce type de réunion est organisé à l’occasion de chaque session du comité depuis 2005.
2. Les exposés thématiques pour la dix-septième session ont été organisés de la même manière que ceux consacrés aux expressions culturelles traditionnelles à la quatrième session du comité et aux savoirs traditionnels à sa cinquième session, ainsi que les sept premières réunions du groupe d’experts de cette série qui ont été convoquées entre la huitième et la seizième sessions.
3. Le thème retenu pour la dix-septième session est le suivant : Quel rôle le “domaine public” ou un concept analogue joue-t-il dans votre communauté autochtone, traditionnelle ou locale?
4. Le programme provisoire du groupe d’experts et une liste indicative de points à aborder sont joints au présent document.

[L’annexe suit]

ANNEXE

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA REUNION DU GROUPE D'EXPERTS

Lundi 6 décembre 2010

10 heures – 10 h 30	Ouverture Président – (à désigner par le Groupe des peuples autochtones de l'OMPI)
10 h 30 – 11 h 30	Première séance : M. Greg Younging, Creator's Rights Alliance (CRA), Canada M. Frances Waleanisia, Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC), Îles Salomon Mme Dora Ogboi, West Africa coalition for Indigenous Peoples' Rights (WACIPR), Nigéria
11 h 30 – 11 h 50	Pause
11 h 50 – 12 h 30	Deuxième séance : Mme Miranda Risang Ayu, Université de Padjajaran, Indonésie M. Rodion Sulyandziga, Association russe des peuples autochtones du Nord, Fédération de Russie M. John Solbakk, SámiKopijja : Organisation Same de perception des droits de reproduction, Norvège (TBC) Mme Lucia Fernanda Inacio Belfort, <i>Instituto Indígena Brasileiro da propriedade intelectual</i> (INBRAPI), Brésil (TBC)
12 h 30 – 13 heures	Débat général
13 heures	Clôture

Réunion du groupe d'experts sur le thème "Quel rôle le 'domaine public' ou un concept analogue joue-t-il dans votre communauté autochtone, traditionnelle ou locale?"

Liste indicative de points à aborder à l'intention des experts

1. Nature des savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques

Décrivez succinctement la nature des savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles ou ressources génétiques détenus par votre communauté, ainsi que leur importance pour l'identité culturelle, la vie communautaire et le rapport durable à l'environnement de votre communauté.

2. Droit et pratiques coutumiers

Décrivez le rôle du droit, des pratiques et des protocoles coutumiers dans la protection et la sauvegarde de vos savoirs et expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques qui s'y rapportent.

Veillez donner des indications détaillées sur la façon dont le droit, les pratiques et les protocoles coutumiers s'appliquent à la préservation, la transmission et la sauvegarde des savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles, en donnant, si possible, des exemples précis.

3. Besoins et aspirations

Décrivez les besoins et aspirations de votre communauté, à l'intérieur du système national et au-delà, y compris au sein de la communauté internationale.

4. Rôle du "domaine public" ou d'un concept analogue : l'expérience de votre communauté

Décrivez, du point de vue de votre communauté, les expériences concrètes concernant le domaine public ou un concept analogue. Donnez les grandes lignes des actions et initiatives de votre communauté.

5. Enseignements à tirer par le comité intergouvernemental

Compte tenu de l'expérience, des besoins et des aspirations de votre communauté, comment le comité devrait-il attacher la plus grande attention au "domaine public", ou à un concept analogue, dans ses travaux; et comment peut-il répondre davantage aux besoins et aspirations de votre communauté?

[Fin de l'annexe et du document]